



Document thématique du groupe SC FdD

**MOBILISATION DES
RESSOURCES NATIONALES**



POURQUOI CE DOCUMENT ET DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le moment est venu pour les organisations de la société civile (OSC) et les mouvements sociaux du monde entier de s'unir derrière un appel fort pour une transformation systémique de l'architecture financière mondiale et de la division mondiale du travail, en vue d'une reprise post-COVID-19 juste, écologiste et féministe. Et l'ONU, seule institution mondiale mandatée pour relever les défis économiques et sociaux où les pays en développement sont sur un pied d'égalité, est le lieu pour accomplir ceci. C'est là qu'intervient le processus de financement du développement des Nations unies (FdD), un espace qui permet de faire avancer les changements systémiques dont nous avons besoin de toute urgence.

Ce document qui traite de la mobilisation des ressources nationales fait partie d'une boîte à outils plus générale qui nous présente le processus FdD et le rôle qu'y a le Groupe FdD de la société civile pour tenter de rendre plus compréhensible au public non spécialiste le processus FdD et plus accessibles ses domaines interdépendants.

Dans ce document, nous établissons un lien entre le national et l'international lorsqu'il s'agit de politiques fiscales et de stratégies plus larges de mobilisation des ressources nationales, en soulignant comment le fait de façonner la prise de décision sur les questions de gouvernance économique mondiale à l'ONU a le potentiel de transformer nos systèmes économiques mondiaux avec pour objectif la réduction des inégalités au sein des pays et entre eux et leur fonctionnement au service de la population et de la planète.

Le Groupe Financement du développement de la société civile

Le Groupe SC FdD est l'organe de coordination de la société civile pour l'engagement collectif dans le processus FdD. Le groupe est actif dans sa forme actuelle (liste de distribution GSEG — Global Social Economy Group) depuis la conférence de Doha de suivi sur le financement du développement en 2008, bien que la plupart de ses membres soient actifs depuis la conférence FdD de Monterrey en 2002. Il s'agit d'une liste virtuelle ouverte incluant plusieurs centaines d'organisations et de réseaux de diverses régions et circonscriptions du monde. Le principe fondateur du groupe SC FdD est de veiller à ce que la société civile puisse parler d'une seule voix collective.

Pour rejoindre le groupe SC FdD, il suffit de remplir le questionnaire suivant (en anglais) : csoforffd.org/join-the-cso-ffd-group

LE DÉFI : LA NÉCESSITÉ D'UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE FISCALITÉ

Les abus fiscaux transfrontaliers par des multinationales et des personnes fortunées ne sont pas un phénomène marginal, mais une caractéristique systémique de l'économie mondiale. Des milliards de dollars d'actifs et de revenus sont déplacés et détenus de manière opaque afin de déjouer les efforts fiscaux nationaux.¹ Aussi longtemps que les règles fiscales internationales faciliteront les abus fiscaux de personnes et sociétés riches, les efforts visant à établir des systèmes fiscaux progressifs au niveau national continueront d'être mis en péril. Le FdD est l'espace de lutte pour faire naître un environnement international favorable nécessaire à la mobilisation des ressources nationales afin d'élargir l'espace fiscal et politique des pays en développement.

La mobilisation des ressources nationales (MRN) est le processus par lequel un pays collecte et utilise ses propres fonds pour subvenir aux besoins de sa population. Ce processus est le fondement du financement du développement, car il propose une voie à long terme vers l'autosuffisance des pays tout en étant une étape critique pour sortir d'une part de la dépendance à l'aide et d'autre part d'une dépendance excessive envers le secteur privé pour produire des résultats de développement.² Une fiscalité juste et progressive est la source la plus fiable et la plus durable pour mobiliser des ressources afin de financer les services publics, de corriger les inégalités entre les sexes et de contribuer au développement durable.

Les gouvernements mobilisent des ressources de deux manières principales : ils lèvent des fonds, ou ils empruntent des fonds. La fiscalité est souvent le moyen le plus fiable, efficace et responsable pour les gouvernements de lever ces fonds.³ Non seulement la fiscalité renforce le contrat social entre le gouvernement et les populations, mais elle fonctionne également comme un outil de redistribution des richesses. Des emplois dignes, et bien sûr la création d'emplois, ainsi qu'une imposition équitable des sociétés multinationales font partie des éléments clés pour fournir une base fiscale stable.

Qu'on les aime ou non, les impôts et autres recettes nationales financent les services publics essentiels que nous utilisons : les écoles et les hôpitaux dans nos communautés, les routes et les ponts que nous empruntons pour aller travailler, mais aussi les policiers et autres agents d'assainissement qui assurent la sécurité et la propreté de nos quartiers. Pour un grand nombre de pays cependant, les efforts pour mobiliser des ressources suffisantes sont sapés par des difficultés systémiques globales, notamment : des accords commerciaux et d'investissement injustes et un nivellement par le bas de la fiscalité pour attirer les investisseurs étrangers, une dette insoutenable et illégitime, les abus fiscaux des multinationales, les paradis fiscaux, les conditionnalités d'emprunts et conseils politiques coercitifs qui conduisent à des mesures d'austérité, et un manque de prise de décision démocratique et inclusive sur les questions de gouvernance économique et fiscale mondiale.

1 [FMI, Finance & Development, June 2018, Vol. 55, NO. 2 « Piercing the Veil »](#)

2 Voir le document « FfD Private Business and Finance » pour en savoir plus sur les raisons pour lesquelles cette dépendance excessive au secteur privé vis-à-vis du développement est problématique.

3 [ONU, « The Role of Taxation and Domestic Resource Mobilization in the Implementation of the Sustainable Development Goals »](#); [Center for Economics and Social Rights, « Topic Three | Progressive Tax Measures to Realize Rights »](#)

Qu'est-ce qu'une fiscalité progressive ?

Une fiscalité progressive signifie des taux d'imposition plus élevés pour ceux qui ont un revenu plus élevé ou plus de richesse, de sorte que ceux qui gagnent ou possèdent plus sont imposés à un taux plus élevé.⁴ L'impôt sur le revenu des personnes physiques basé sur des barèmes gradués où le taux d'imposition augmente à mesure que le niveau de revenu s'élève est probablement l'exemple le plus clair de progressivité. Les taxes à la consommation telles que la TVA qui emploient un taux fixe sont l'exemple le plus clair de taxes régressives, car la proportion de ressources disponibles payées par les groupes à faible revenu est plus élevée que chez les riches.

Ce qui compte pour la progressivité globale d'un système fiscal, c'est la combinaison de différents types d'impôts et les taux qui leur sont associés. Différents types d'impôts peuvent avoir différents impacts sur les entreprises, les marchés du travail et l'environnement, ainsi que sur l'égalité économique et l'égalité des sexes.

Au cours des 40 dernières années, de nombreux gouvernements ont démantelé les politiques fiscales qui faisaient payer leur juste part aux entreprises puissantes et aux individus aisés.⁵ Ces démantèlements ont souvent été provoqués par la pression politique d'élites puissantes, d'investisseurs étrangers et d'institutions financières internationales. Par exemple, les taux d'imposition sur les revenus des sociétés, des individus fortement rémunérés, sur la propriété, et sur l'héritage ont diminué dans la plupart des pays.⁶ En outre, les fortunes des plus riches sont très souvent détenues en tant qu'actifs (par exemple actions, parts, biens immobiliers) plutôt que gagnées en tant que salaires. Et les mêmes pressions politiques font que cette richesse est souvent imposée à des taux très bas ou qu'il existe des échappatoires importantes qui permettent de dissimuler des sommes dans les paradis fiscaux, comme l'ont récemment révélé les Pandora Papers.⁷

Les systèmes fiscaux internationaux actuels ne fonctionnent pas et permettent aux entreprises d'échapper à l'impôt, de transférer leurs revenus vers des paradis fiscaux et de faciliter les flux financiers illicites (FFI). Ces flux financiers illicites font perdre chaque année des milliards de dollars de recettes publiques aux pays en développement. De ce fait, les gouvernements sont souvent contraints de revenir à des mesures d'austérité et deviennent incapables de financer les services publics, la protection sociale et les infrastructures pour lutter contre les inégalités, de s'acquitter de leurs obligations en ce qui concerne les droits humains et respecter leurs engagements en matière de développement durable, avec pour conséquence l'aggravation de la pauvreté qui touche en particulier les groupes marginalisés. Toutes les ressources qui ont été perdues au profit des paradis fiscaux auraient pu être investies dans les hôpitaux publics, les écoles, les transports, l'eau potable et l'assainissement, dans des mesures visant à renforcer la résilience au changement climatique et à en atténuer les effets, et dans des institutions ou des programmes qui favorisent l'égalité entre les sexes, les races et les générations. La pandémie rend ces questions encore plus urgentes. Elle donne également une autre dynamique à de nouvelles revendications telles que les impôts sur la richesse⁸ ou sur les bénéfices tirés de la pandémie⁹ qui pourraient aider des pays à se fournir en équipements médicaux et à financer des mesures de secours.

4 [ActionAid's Progressive Taxation Briefings, « Progressive taxation »](#); [IMFBlog, « A COVID-19 Recovery Contribution »](#)

5 [Reuters, « The four-decade decline in global corporate tax rates »](#)

6 [Tax Foundation, « Corporate Tax Rates around the World, 2021 »](#) ; [Tax Foundation, « Estate and Inheritance Taxes around the World »](#)

7 [The International Consortium of Investigative Journalists, « Pandora Papers »](#)

8 [BBC News, « Covid: Argentina passes tax on wealthy to pay for virus measures »](#)

9 [OXFAM International, « One-off emergency tax on billionaires' pandemic windfalls could fund COVID-19 jobs for entire world »](#)

Les flux financiers illicites et l'ONU

Les flux financiers illicites (FFI), qui incluent les abus fiscaux des entreprises et des particuliers, sont un drain sur les ressources vitales et les recettes fiscales des pays en développement et aggravent la pauvreté et les inégalités.¹⁰ Cette injustice financière constitue un transfert net de richesse du Sud vers le Nord qui doit être traité dans une perspective décoloniale et féministe de la gouvernance économique mondiale.¹¹ Ceci nécessiterait des réformes politiques et réglementaires ainsi qu'une coopération internationale, par le moyen d'une Convention fiscale des Nations Unies intergouvernementale et universelle qui générerait des engagements contraignants.

Une approche décoloniale met en évidence l'injustice flagrante de ce détournement d'argent préjudiciable aux communautés disposant de peu de ressources pour financer leurs droits économiques et sociaux, pour se relancer après cette pandémie sanitaire mondiale ou pour absorber les impacts du changement climatique. Pendant ce temps, ces fonds s'accumulent dans des paradis fiscaux au nom de certaines des entreprises et des individus les plus riches du monde. Les FFI entraînent non seulement des réductions des dépenses publiques pour les services publics essentiels, mais ils aggravent également le fardeau de la dette lorsque les pays en développement empruntent de l'argent pour combler les écarts budgétaires créés par la perte de recettes fiscales. Ce lien entre les FFI et la dette souveraine illustre les phénomènes interconnectés par lesquels les obstacles structurels à la réalisation des droits économiques et sociaux ou à la promotion de la justice climatique et de l'égalité des sexes se renforcent mutuellement. L'endettement a bien trop souvent fourni des leviers pour contraindre des pays à des prises de position préjudiciables et à des politiques régressives. En revanche, lorsque les dépenses publiques dépendent davantage des recettes fiscales, la responsabilité envers les citoyens tout comme la qualité du gouvernement s'améliorent au fil du temps.¹²

Un des principaux défis relatifs à la lutte contre les FFI à l'ONU vient de la nécessité de s'attaquer aux FFI liés à la fiscalité, en particulier aux infractions fiscales, dans lesquelles on compte l'évasion fiscale. De nombreux pays du Nord global affirment que le travail de l'ONU devrait se limiter à un nombre restreint de problèmes liés aux FFI, tels que la corruption, les drogues et autres flux criminels. Ainsi, alors qu'il existe des processus intergouvernementaux de l'ONU pour aborder les FFI liés à la corruption et au crime dans le cadre de la Convention des Nations Unies contre la corruption (UNCAC), et de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (UNTOC) respectivement, il demeure une énorme lacune dans la gouvernance sur le traitement des FFI liés à la fiscalité. Le G77 et la Chine, un regroupement de plus de 130 pays en développement ont par conséquent demandé la création d'un organisme fiscal intergouvernemental à l'ONU¹³, tout récemment par le biais d'une résolution de la deuxième commission de l'assemblée générale de l'ONU¹⁴, en outre, le Groupe Afrique a récemment appelé à une Convention fiscale de l'ONU¹⁵ et une proposition détaillée de la société civile pour la Convention a été publiée en mars 2022.¹⁶

10 Union Africaine, « [Illicit Financial Flows: Report of the High Level Panel on Illicit Financial Flows from Africa](#) »

11 Women's Environment & Development Organization, « [A Feminist and Decolonial Global Green New Deal](#) »

12 World Development, Volume 109, « [Taxation, non-tax revenue and democracy: New evidence using new cross-country data](#) »

13 CS FfD Group, « [Database: Governments supporting an intergovernmental UN tax body and/or UN Tax Convention](#) »

14 ONU, « [Promotion de la coopération internationale dans les domaines de la lutte contre les flux financiers illicites et du renforcement des bonnes pratiques en matière de recouvrement des avoirs pour favoriser le développement durable](#) »

15 FACTI Panel, « [Statement on the Launch of the Interim Report of the Financial Accountability, Transparency, and Integrity Panel \(FACTI Panel\) on the behalf of the African Group \(24 September 2020\)](#) »

16 [Ground-breaking Civil Society Proposal for a UN Convention on Tax is Published | Global Alliance for Tax Justice \(globaltaxjustice.org\)](#)

Malgré¹⁷ les preuves que les transferts de bénéfices à des fins d'évasion fiscale par les sociétés et les individus riches nuisent le plus aux pays en développement, ceux-ci sont souvent laissés à l'écart des pratiques exclusives d'élaboration des programmes et des prises de décision si cruciales pour leur souveraineté et leur développement. Depuis l'accord pour qu'un objectif des ODD (16.4) soit de freiner Les FFI, il a fallu 5 ans pour que le lobbying de l'opposition soit finalement surmonté¹⁸, et que l'ONU puisse valider une définition statistique officielle qui inclue les transferts de bénéfices.¹⁹

L'austérité — coût élevé à payer pour les abus fiscaux et réglementation financière inadéquate

Depuis 2008, deux crises mondiales majeures ont entraîné de courtes périodes d'expansion budgétaire, limitées à un ou deux ans, suivies de longues périodes d'une douloureuse austérité. Cela s'est produit en 2008-09, au début de la crise financière et économique mondiale, puis en 2020, lors des premières vagues de la pandémie de COVID-19. Après de courtes périodes d'expansion budgétaire, les gouvernements — conseillés par le FMI, le G20 et d'autres — ont rapidement réduit ces aides publiques indispensables, avec des conséquences néfastes pour la plus grande partie des populations. Des études récentes montrent que l'austérité devrait toucher 5,6 milliards de personnes en 2021, soit environ 75 % de la population mondiale, pour atteindre 6,6 milliards, soit 85 % de la population mondiale, en 2022.²⁰

L'austérité budgétaire, souvent appliquée en conformité aux conditions de prêt imposées par le Fonds monétaire international (FMI) pour maintenir la viabilité de la dette des pays, affecte de manière disproportionnée les plus vulnérables dans les pays en développement et exacerbe les inégalités de revenus, de genre, de race, de caste, de handicap et de sexualité. Les données empiriques sur l'impact des mesures d'austérité fiscale confirment que les coupes budgétaires ont entraîné des réductions d'investissements dans la santé et l'éducation; des pertes de retraites et de protections sociales durement gagnées; des gels de salaires publics et licenciements qui affectent les employés du secteur public tels que les enseignants, les infirmières, les médecins et autres fonctionnaires civils qui constituent une grande partie de la masse salariale publique dans les pays en développement; une augmentation du travail de soins non rémunéré; et une augmentation des taxes à la consommation.²¹ L'austérité fiscale viole particulièrement les droits humains pour les femmes et les communautés marginalisées, mettant en danger leur droit au logement, à la nourriture, à la sécurité sociale et à un niveau de vie adéquat, tout en amplifiant le travail du soin non rémunéré, en augmentant leur exposition à la violence et en renforçant des inégalités de genre profondément enracinées.²²

17 Document d'orientation du FMI « [Fiscalité des entreprises dans l'économie mondiale](#) » (2019) ; document de travail UNU-WIDER « [Global distribution of revenue loss from tax avoidance](#) » par Alex Cobham et Petr Janský (2017) ; document de travail du FMI « [Base Erosion, Profit Shifting and Developing Countries](#) » par Ernesto Crivelli, Ruud A. de Mooij et Michael Keen (2015).

18 Tax Justice Network, « [Tax Justice Network warns at the UN against subversion of Sustainable Development Goals](#) »

19 ONUDC, « [Conceptual Framework For The Statistical Measurement of Illicit Financial Flows](#) »

20 Initiative for Policy Dialogue, « [Global Austerity Alert Looming Budget Cuts in 2021-25 and Alternative Pathways](#) »

21 HCDH, « [Report on austerity measures and economic and social rights](#) »

22 HCDH, « [UN expert urges Cameroon to restore internet services cut off in rights violation](#) »

NOTRE RECOMMANDATION : DÉMOCRATISER LA GOUVERNANCE FISCALE MONDIALE

Si ces défaillances du système fiscal international ne sont pas réglées de toute urgence, partout dans le monde des pays continueront à perdre des milliards de dollars de recettes publiques en raison des abus fiscaux des multinationales et de leurs complices professionnels (avocats, banquiers et comptables). La situation actuelle participe à la diminution de l'assiette des recettes publiques des pays en développement, à l'exacerbation des niveaux d'endettement déjà insoutenables et donc à l'affaiblissement des capacités des gouvernements à répondre aux crises. Il est également important d'apporter des changements structurels au système fiscal international afin de surmonter la dépendance des pays à l'égard des taxes à la consommation, qui pèsent injustement sur les femmes et autres groupes marginalisés. Pour remédier à ces défaillances dans un cadre démocratique, le groupe SC FdD appelle à :

- **Un organe fiscal intergouvernemental sous l'égide des Nations unies et une Convention fiscale des Nations unies**
 - * Il est temps de mettre en place un processus intergouvernemental véritablement universel au sein de l'ONU afin de s'attaquer de manière globale aux paradis fiscaux, aux abus fiscaux des sociétés multinationales et aux autres flux financiers illicites qui font obstacle à la redistribution et drainent des ressources qui sont essentielles dans la lutte contre les inégalités, en particulier les inégalités entre les sexes.
 - * L'imposition des revenus et du patrimoine doit être perçue comme un soutien aux cadres des droits humains, convenus au niveau international, car sans imposition, nous ne pourrions pas mobiliser le maximum de recettes disponibles. L'abus et l'évasion fiscale doivent également être pris en compte dans le cadre des obligations extraterritoriales des États à l'égard des autres États, afin de ne pas entraver la jouissance des droits humains en bloquant des financements par le biais de lois et règles fiscales abusives et en permettant aux entreprises et aux personnes fortunées d'abuser des systèmes fiscaux.

L'appel du groupe SC FdD pour un organe fiscal universel et intergouvernemental à l'ONU est repris depuis des années.²³ Cet appel a tout récemment été renouvelé en 2021 avec une résolution soumise par le G77 et la Chine à la Seconde commission lors de la 76e Assemblée générale de l'ONU (voir paragraphe 19).²⁴

²³ Base de données des gouvernements soutenant l'appel : CS FfD Group, « [Database: Governments supporting an intergovernmental UN tax body and/or UN Tax Convention](#) »

²⁴ ONU, « [Promotion de la coopération internationale dans les domaines de la lutte contre les flux financiers illicites et du renforcement des bonnes pratiques en matière de recouvrement des avoirs pour favoriser le développement durable](#) »

Groupe de travail sur la fiscalité et le genre

Le groupe de travail Fiscalité et genre vise à renforcer l'intégration mondiale des organisations de justice fiscale et de justice de genre et à élargir la participation aux travaux de l'Alliance mondiale pour la justice fiscale (GATJ) en travaillant en étroite collaboration avec les réseaux régionaux de la GATJ, les organisations de défense des droits des femmes, les syndicats mondiaux, les ONGI et les OSC. En mars 2021, le GATJ, ses réseaux régionaux et les membres du groupe de travail sur la fiscalité et le genre ont lancé la campagne #MakeTaxesWorkForWomen avec des revendications visant à surmonter les crises multidimensionnelles du COVID-19 et à faire effectivement fonctionner l'impôt au bénéfice des femmes. L'initiative a démarré pendant les Journées mondiales d'action sur la justice fiscale pour les droits des femmes.

Faire en sorte que l'impôt fonctionne au bénéfice des femmes²⁵

Avez-vous déjà considéré l'impact du travail du soin non rémunéré sur les femmes ? Dès qu'un enfant, une personne âgée, une personne malade ou handicapée a besoin d'aide ou de soins à cause de l'absence de soutien gouvernemental, ce sont les femmes qui en assument la responsabilité. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), les femmes effectuent 76,2 % des soins non rémunérés et du travail domestique — et cette partie seule est évaluée à près de 11 000 milliards de dollars par an.²⁶ En portant sur elles le fardeau des soins non rémunérés et du travail domestique, les femmes soutiennent nos communautés et l'économie de nos pays. Pour surmonter les crises multidimensionnelles de la COVID-19 et faire en sorte que l'impôt fonctionne effectivement au bénéfice des femmes, le mouvement mondial pour la justice fiscale exhorte les institutions multilatérales et les gouvernements nationaux à :

- **S'assurer que les politiques fiscales et budgétaires reconnaissent, représentent, réduisent et redistribuent le travail du soin non rémunéré, notamment en élaborant des politiques nationales pour le travail du soin.**
- **Réduire les charges fiscales injustes pesant sur les femmes et adopter une fiscalité progressive, redistributive et égalitaire entre les sexes — y compris de nouvelles formes d'imposition du capital et de la richesse — combinée à un moindre recours aux taxes sur la consommation.**
- **Supprimer les discriminations et les préjugés liés au genre dans les politiques fiscales afin de garantir que les recettes fiscales sont collectées et utilisées de manière à promouvoir l'égalité des sexes.**
- **Garantir un financement adéquat des services sociaux sensibles à l'égalité entre les sexes qui promeuvent les droits des femmes et réduisent les inégalités, notamment par une budgétisation favorable à l'égalité des sexes.**
- **Établir un organe intergouvernemental inclusif des Nations Unies sur la fiscalité mondiale afin de garantir l'égalité de la compétence fiscale des États-nations et de mettre fin à toutes les formes d'abus fiscaux par les sociétés multinationales et les élites fortunées.**

²⁵ [Global Alliance for Tax Justice, « Make Taxes Work for Women! »](#)

²⁶ [Organisation Internationale du Travail, « Care Work and Care Jobs for the Future of Decent Work »](#) ; [Oxfam International, « Celles qui comptent »](#)

Rejeter l'accord fiscal des riches et appeler à des solutions mondiales

En octobre 2021, les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales du G20 ont approuvé l'accord peu ambitieux et antidémocratique visant à réformer le système fiscal international tel que l'avaient proposé le G7 et l'OCDE. L'aval du G20 est en date la dernière approbation sans discussion d'un agenda dominé et dirigé par le Nord global pour redéfinir les règles fiscales mondiales à son propre avantage. Tout en promettant d'empêcher plus de revenus non perçus, la proposition à deux piliers du G20 et de l'OCDE est une fausse solution, à la fois inefficace et injuste. La conséquence de l'accord OCDE/G20 est d'une simplicité saisissante — l'accord sape les appels pour un système global complet, démocratique et juste d'imposition des sociétés par les peuples du Sud global.

Ce cadre dit « inclusif » repose sur la préservation de règles fiscales mondiales biaisées qui ont longtemps favorisé d'un côté les intérêts des multinationales axées sur le profit et de l'autre les programmes du Nord mondial où elles ont leur siège pour la plupart.²⁷ Malgré son nom, ce cadre est loin d'être inclusif, et plus d'un tiers des pays du monde n'en sont pas membres.²⁸ Avec une influence indue accordée à des clubs exclusifs comme le G7, le G20 et les membres de l'OCDE, le cadre ne parvient pas non plus à garantir que les pays participent sur un pied d'égalité. Les deux piliers définis dans l'accord de l'OCDE consistent en une proposition de taux minimum de 15 % pour un impôt mondial sur les sociétés, et en un mécanisme prévoyant une petite taxe supplémentaire sur quelques grandes sociétés multinationales lorsqu'elles dépassent un seuil de bénéfices très élevé.

Fixer le taux minimum mondial d'imposition des sociétés à 15 %, tout en autorisant des exemptions substantielles, ne génère qu'un montant dérisoire de recettes fiscales pour les pays à faibles revenus et profite largement à certains pays du Nord, puisque la priorité dans l'attribution de la compétence fiscale est donnée aux pays où les multinationales ont leur siège social, et que la proposition ne fait rien pour réduire les transferts de bénéfices hors du Sud. Le taux proposé de 15 % est également bien plus bas que les taux légaux d'imposition des sociétés de nombreux pays du Sud (le Forum sur l'administration fiscale africaine a noté que la plupart des pays africains ont des taux d'imposition compris entre 25 % et 35 %).²⁹ Cette proposition pourrait pousser à un nivellement par le bas encore plus dangereux, où les pays en développement seraient poussés à adopter le taux minimum du G20/OCDE, et risquerait d'éroder encore plus des taux d'imposition qui sont déjà en diminution rapide.

À ce taux inadéquat s'ajoute une autre fausse solution qui en réduit l'application à une petite centaine de grandes multinationales, dont une petite partie des bénéfices peut être redistribuée à des fins fiscales dans les pays où les ventes sont réalisées et où les utilisateurs vivent. La « solution » à deux piliers que présentent le G7, le G20 et l'OCDE fait obstacle aux demandes de longue date des pays en développement en faveur d'un système équitable de compétence fiscale et d'imposition des bénéfices des sociétés multinationales.

²⁷ South Center « Collaboration or Co-optation? A review of the Platform for Collaboration on Tax »

²⁸ European Network on Debt and Development, « Who is really at the table when global tax rules get decided? »

²⁹ Forum sur l'administration fiscale africaine, « Une nouvelle ère pour les règles fiscales internationales – Quelles implications pour l'Afrique ? »

De nombreux membres du mouvement pour la justice fiscale se sont montrés critiques quant au rôle de leader pris par le club de riches qu'est l'OCDE dans cette réforme des règles fiscales internationales. Et ceci s'est intensifié lorsque le plan de travail convenu du cadre inclusif, qui comprenait une importante proposition du G24, a tout simplement été abandonné au profit d'une proposition franco-américaine en 2019. Le groupe SC FdD est l'un des signataires d'une déclaration et d'une campagne communes menées par l'Alliance mondiale pour la justice fiscale (GATJ) qui rejette ce « pacte fiscal des riches ». ³⁰ Pour démanteler les piliers de l'inégalité et de l'exclusivité, nous devons faire avancer un programme de transformation du système fiscal mondial et réclamer un mécanisme intergouvernemental véritablement inclusif et démocratique sous les auspices des Nations Unies, où tous les pays sont sur un pied d'égalité.³¹



³⁰ Global Alliance for Tax Justice, « The OECD-led Tax Deal Will Only Deepen Inequalities Within and Between Countries »

³¹ Global Alliance for Tax Justice, « G20 Global South Members: Uphold G77 Tax Interests – Not Those of the G7 »

COMMENT AGIR ?

Le groupe SC FdD s'est engagé dans des campagnes et des actions de plaidoyer appelant à une coopération internationale plus forte en matière fiscale ainsi qu'à la démocratisation de la gouvernance fiscale mondiale par le biais d'approches multiples. Parmi les exemples, citons : l'engagement direct sur la MRN dans le processus du FdD en fournissant des [contributions](#) aux rapports annuels sur le [financement du développement durable](#), mais également aux négociations du [Forum du FdD](#), au [Comité fiscal de l'ONU](#), à la réunion annuelle de l'[ECOSOC sur la coopération internationale en matière fiscale](#), au [panel FACTI](#), au [financement du développement à l'ère de la COVID-19 et au-delà](#), et aussi au deuxième comité de l'AGNU qui chaque année négocie une résolution sur les FFI.

Les questions de FdD et de fiscalité sont coordonnées sur un serveur de discussion dédié à la fiscalité FdD. Pour rejoindre le groupe SC FdD, il suffit de remplir le questionnaire suivant (en anglais) : csoforffd.org/join-the-cso-ffd-group

REMERCIEMENTS

Ce document a été développé à partir d'un travail collectif effectué par le Groupe FdD de la société civile. Nous tenons à remercier les coordinateurs et les membres du groupe de travail sur la mobilisation des ressources domestiques du groupe SC FdD, notamment : Tove Ryding (Eurodad), Dereje Alemayehu (Global Alliance for Tax Justice), Alex Cobham (Tax Justice Network), Chenai Mukumba (Tax Justice Network Africa), Jeannie Manipon (Asian Peoples' Movement on Debt and Development) et Luis Moreno (Latindadd – Red Latinoamericana por Justicia Económica y Social).



CONTACTER

 csoforffd.org

 addiscoordinatinggroup@gmail.com

 [CSO Financing for Development Group](#)

 [CS FdD Group \(@cs_ffd\)](#)